



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : FOURNITURE DE GANTS ET DE
SERVIETTES DE TOILETTE A USAGE UNIQUE
ET DE TEXTILES POUR LES STRUCTURES
D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE, LES
ECOLES PUBLIQUES ET LE CENTRE DE
VACANCES DE LA VILLE DE VINCENNES - LOT
N°1 : FOURNITURE DE GANTS ET DE
SERVIETTES DE TOILETTE A USAGE UNIQUE
PASSE AVEC LA SOCIETE SEGETEX**

**DÉCISION N° DM-21-458
EN DATE DU 29 DECEMBRE 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-485 en date du 2 juin 2020 portant délégation de signature à Madame Céline MARTIN, Adjointe au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence publié au BOAMP et au JOUE le 04 octobre 2021 relatif au fourniture de gants et de serviettes de toilette à usage unique et de textiles pour les structures d'accueil de la petite enfance, mes écoles publiques et les centre de vacances de la ville de Vincennes (94300) – Lot n°1 : fourniture de toilette à usage unique ;

VU le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 08 décembre 2021 ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société SEGETEX, jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société SEGETEX, sise 2 boulevard Paul Vaillant-Couturier 94200 IVRY SUR SEINE représentée par Monsieur Laurent SUISSA, Directeur General le marché de fourniture de gants et de serviettes de toilette à usage unique et de textiles pour les structures d'accueil de la petite enfance, mes écoles publiques et les centre de vacances de la ville de Vincennes (94300) – Lot n°1 : fourniture de toilette à usage unique.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20211229-lmc1H9180H1-AR Date de réception en Préfecture : 29/12/2021 Date de Publication : 29/12/2021

Le marché est un marché à prix unitaire exécutée selon le bordereau des prix unitaire sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 91 666,67 € HT soit 110 000 € TTC.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la petite enfance et
des seniors,

Signé

Céline MARTIN